

RAPPORT MENSUEL

Novembre 2023



EUROPEAN
OLYMPIC
COMMITTEES



EU
Office



Nouveau partenaire !

Nous sommes ravis d'annoncer que depuis le 1er octobre 2023, la Fédération équestre européenne (EEF) est devenue partenaire de notre bureau, ce qui porte le nombre total de partenaires à 33 ! Nous sommes impatients de travailler avec l'EEF et leur souhaitons la bienvenue en tant que nouveau partenaire.



Nouvelle collègue !

Depuis le 15 novembre 2023, Francesca Carnio a rejoint notre bureau ! Après avoir travaillé sur la politique du sport au Conseil de l'Europe et à la Commission européenne, elle renforcera notre équipe afin d'aider les organisations sportives à tirer parti des possibilités de financement de l'UE. Bienvenue dans l'équipe, Francesca !



Offre d'emploi !

Le Comité Olympique allemand (DOSB) recherche un.e nouveau.ille chargé.e de mission (ALL/ANG) pour la défense du sport pour rejoindre notre bureau à Bruxelles ! Si vous êtes intéressé(e), veuillez consulter l'offre d'emploi [ici](#).



- Editorial 4



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- Les ministres des Sports de l'UE parviennent à une conclusion sur l'égalité des genres et discutent de la dimension européenne des Jeux Olympiques et Paralympiques 5
- Présidence espagnole du Conseil de l'UE : Conférence sur l'égalité des genres dans le sport 6
- Publication du Guide du programme Erasmus+ 2024 & #BeActive Awards 2023 8
- Projet GAMES : 4ème Réunion des partenaires à Prague 12
- Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE organise un webinaire sur le financement de l'UE sur le programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs » 13
- Le Parlement européen rejette la proposition de restriction de l'utilisation des pesticides 15
- Le budget annuel de l'UE pour 2024 est finalement approuvé 16



LE COIN DES PARTENAIRES

- Des discussions fructueuses lors de l'édition 2023 du Special Competence Seminar du bureau de représentation des COE auprès de l'UE 17
- Évènements à venir 19



EDITORIAL

Chers lecteurs, chères lectrices,

Les élections aux Pays-Bas ont confirmé la tendance vers la droite dans de nombreux pays européens. Plus ou moins ouvertement, les représentants de ces groupes discutent de la sortie de l'Union européenne ou de sa transformation en une structure alternative dans laquelle la sauvegarde des normes démocratiques serait remise en question. Dans le passé, la droite européenne n'a pas réussi à organiser des majorités politiques, ni au Conseil ou au Parlement européen. Lors des prochaines élections européennes de juin 2024, il faut s'attendre à ce que les partis populistes de droite réalisent des gains significatifs et qu'il devienne encore plus difficile de réunir des majorités parlementaires.

Dans le contexte des décisions budgétaires particulièrement difficiles sur le futur cadre financier après 2027, qui pourrait également inclure la prochaine vague d'élargissement de l'UE, ce nouveau Parlement jouera un rôle clé.

Le sport organisé, occupant la plus grande part de la société civile en Europe, aura pour tâche dans les mois à venir de sensibiliser ses membres aux élections et de les amener aux urnes.

Il semble déjà qu'il n'y ait pratiquement plus de majorité au Parlement européen pour l'un des dossiers centraux de la Commission européenne, le « Pacte vert pour l'Europe ». Par exemple, l'adoption du « règlement sur les pesticides », qui aurait affecté certains sports, notamment le golf et le football, a été rejetée et ne sera probablement pas renégociée dans le cadre de l'actuel Parlement européen.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE souhaite profiter de cette occasion pour remercier toutes les organisations partenaires qui ont participé au « Special Competence Seminar » la semaine passée. En particulier, les discussions sur l'eSport, les arrêts à venir de la Cour de justice de l'Union européenne sur la Super League et l'Union internationale de patinage et l'échange sur les activités du Conseil de l'Europe ainsi que les négociations sur le nouveau plan de travail des ministres des sports de l'UE 2025-2028 ont été jugés très instructives par les participants. Un grand merci à tous les intervenants externes pour leurs contributions inspirantes !

Sur une note plus personnelle, après 4 années en tant que représentant du DOSB, Andreas Bold quittera le bureau de représentation des COE auprès de l'UE au début du mois de janvier et retournera en Allemagne. Au nom de tous mes collègues, je tiens à remercier Andreas pour son engagement et sa fidélité, et nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, un nouveau départ réussi à Francfort ! Les candidatures pour son successeur peuvent être soumises auprès du DOSB ou directement auprès du bureau de représentation des COE auprès de l'UE jusqu'au 15 décembre.

L'équipe du bureau de représentation des COE auprès de l'UE souhaite à tous ses partenaires et lecteurs une bonne découverte du rapport mensuel !

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.



Folker Hellmund
Directeur du bureau de représentation des COE auprès de l'UE



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Les ministres des Sports de l'UE parviennent à une conclusion sur l'égalité des genres et discutent de la dimension européenne des Jeux Olympiques et Paralympiques

Le 24 novembre, les ministres des Sports se sont réunis dans le cadre du Conseil Education, Jeunesse, Culture et Sport.

Conclusions du Conseil sur les femmes et l'égalité dans le domaine du sport

Le point culminant de cette réunion a été l'approbation des conclusions sur les femmes et l'égalité dans le domaine du sport. Le document approuvé souligne l'importance de favoriser des règles de jeu sûres, inclusives et équitables, exemptes de toute manifestation d'inégalité, de discrimination ou de violence.

Les [conclusions du Conseil](#) mettent particulièrement l'accent sur l'impératif d'accroître la représentation des femmes, en particulier dans les rôles de coaching et de leadership. En outre, les ministres plaident en faveur du principe d'« égalité de rémunération pour un travail égal » dans le sport professionnel, accompagné d'un engagement assurant une couverture médiatique plus large et exempte de stéréotypes lors d'événements sportifs féminins.

En outre, les conclusions appellent les États membres à augmenter la proportion de femmes occupant des postes de direction dans le sport, à lutter contre le harcèlement, les abus sexuels et la violence à tous les niveaux, et à mettre en place des mesures pour protéger les témoins et victimes de violence fondée sur le genre. La Commission européenne est spécifiquement invitée à intégrer le secteur du sport dans ses stratégies en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et à soutenir les initiatives de sensibilisation dans l'ensemble de l'UE.

L'appel s'étend au mouvement sportif, l'exhortant à inscrire l'égalité des genres comme un aspect fondamental de la bonne gouvernance. Il plaide en faveur de l'intégration de l'égalité des genres dans toutes les stratégies, politiques et actions sportives, et encourage des mesures concrètes pour accroître la présence des femmes dans les rôles de leadership, de coaching et d'arbitrage.

Débat sur l'environnement sûr dans le sport

Conformément aux principes énoncés dans le document, les ministres des Sports se sont engagés dans une discussion sur des environnements sûrs dans le sport, en échangeant les meilleures pratiques au niveau national. Deux dimensions distinctes ont émergé des discussions : assurer la mise en place d'infrastructures sportives sécurisées et accessibles et promouvoir des environnements émotionnellement sûrs. Les représentants des États membres sont parvenus à un consensus sur le fait que l'UE pourrait faciliter davantage ces échanges et tirer parti du programme Erasmus+ pour mettre en œuvre des actions concrètes.

Annonces sur la dimension européenne des Jeux

Par ailleurs, la délégation française a fourni des informations sur la dimension européenne des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le ministre français des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a assuré que l'UE bénéficierait d'une visibilité et d'un espace pendant les Jeux, dans les zones de célébration et dans les médias, et a appelé le comité d'organisation (COJOP) à s'assurer que le drapeau de l'UE soit visible sur les sites de compétition et les villages.

Les possibilités de financement de l'UE ont été mentionnées comme des moyens d'assurer un héritage aux Jeux : utilisation de DiscoverEU pour développer des « itinéraires olympiques », promotion du sport scolaire grâce à Erasmus+, amélioration de l'accessibilité des infrastructures sportives avec le Bauhaus européen. D'une manière générale, la délégation française souhaite un nouveau modèle européen pour les événements sportifs, plus durable et responsable.

Le vice-président de la Commission européenne, Margaritis Schinas, a félicité la France pour son engagement à faire usage des Jeux de Paris 2024 pour la diffusion de messages sur les valeurs européennes et a présenté les intentions de la Commission européenne. Tout d'abord, le Forum européen du sport sera une célébration de 100 jours avant la cérémonie d'ouverture (16-17 avril), après quoi la Journée de l'Europe (9 mai) marquera la conclusion d'une série d'événements le long du parcours de la flamme olympique.

La campagne annuelle de #BeActive et la Semaine européenne du sport impliqueront des athlètes et des entraîneurs, célébrant les Jeux Olympiques en Europe. Pour conclure, le commissaire a annoncé qu'une lettre serait envoyée à tous les 27 États membres de l'UE, leur demandant de nommer un « ambassadeur olympique ».

La délégation allemande a salué l'intention d'utiliser les Jeux comme des convecteurs de valeurs européennes et a annoncé des mesures similaires pour l'EURO 2024 qui se déroulera dans le pays.

PLUS D'INFORMATIONS

[Communiqué de presse - Réunion](#)

[Communiqué de presse - Conclusions du Conseil](#)

Présidence espagnole du Conseil de l'UE : Conférence sur l'égalité des genres dans le sport



Les 14 et 15 novembre, la présidence espagnole du Conseil de l'UE a invité les États membres, les parties prenantes du sport et le public intéressé à sa conférence sur l'égalité des genres dans le sport. L'un de leurs sujets prioritaires a été cette conférence de deux jours qui a abordé diverses dimensions liées aux femmes et à l'égalité des genres dans le sport.

Au début de la conférence, le cri de ralliement « Nous voulons plus » est apparu comme une devise évidente qui a trouvé un écho chez de nombreux intervenants. « Nous voulons plus » résumait la reconnaissance d'un actuel changement tout en exprimant une insatisfaction globale, en appelant à une action, à une représentation, à un soutien et à une égalité accrue.

La conférence a mis en lumière les progrès réalisés jusqu'à présent en se référant aux recommandations du Groupe de haut niveau sur l'égalité des genres dans le sport de la Commission européenne, publiées en mars 2022 et faisant allusion aux conclusions du Conseil sur les femmes et l'égalité dans le domaine du sport de la présidence espagnole, qui étaient sur le point d'être adoptées peu après la conférence (voir article dédié).

Les dimensions qui ont été abordées sont les suivantes :

- Le contexte général de l'égalité des genres et du sport en Europe
- Violence et harcèlement fondés sur le genre à l'égard des femmes dans le sport
- Les femmes et l'égalité dans le sport : situation actuelle en Europe
- Sensibilisation et visibilité des femmes dans le sport
- Leadership des femmes dans le sport

Sur le plan de la visibilité, les experts ont souligné la double responsabilité des diffuseurs et médias d'améliorer le temps d'écran consacré aux sports féminins et de la responsabilité des instances dirigeantes du sport, comme le Comité international olympique (CIO), de diffuser de manière à appliquer les directives en matière de représentation.

Le panel sur les femmes aux positions dirigeantes a exposé les points de vue d'Annemarie Phelps, présidente de la commission GEDI des COE, qui a souligné la nécessité d'un changement systémique plutôt qu'individuel, faisant porter le fardeau aux femmes. L'évolution des normes culturelles, de la langue, de l'allocation des ressources, des calendriers et des priorités, a-t-elle fait valoir, est cruciale pour obtenir des changements tangibles. Le projet [GAMES](#) (coordonné par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE) s'aligne parfaitement sur ces ambitions, en fournissant des outils concrets aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) et aux Fédérations européennes (FE) afin de traduire leurs intentions en actions.

La discussion sur les politiques d'égalité a mis l'accent sur l'importance de recueillir des données complètes et de les rendre accessibles et compréhensibles pour les décideurs politiques. La représentante du Conseil de l'Europe a mis l'accent sur le concept d'intégration de la dimension de genre tout en reconnaissant le phénomène croissant de lassitude du discours sur l'égalité des genres – une fatigue découlant de la longue durée du discours à ce sujet.

Le défi à venir est de motiver et d'engager les personnes qui ne perçoivent peut-être plus l'impact transformateur.

Dans la perspective de 2024 et de deux événements sportifs majeurs, la conférence a reconnu le potentiel de ces événements pour susciter des initiatives et élans, allant du sport de haut niveau au niveau amateur. L'objectif est d'améliorer les infrastructures, d'attirer davantage de femmes et de filles à la pratique du sport et de favoriser la création de modèles pour la société.

En clôturant la conférence, Iliana Ivanova, Commissaire européenne en charge du Sport, a souligné que les femmes dirigeantes ont le pouvoir de réaliser des progrès tangibles. Leurs points de vue uniques peuvent améliorer la capacité du sport à fournir un environnement sûr, tout en apportant des approches innovantes à l'entraînement, à la compétition et en renforçant finalement la position de l'Europe en tant que leader du sport et diffuseur des valeurs de l'Union européenne.



PLUS D'INFORMATIONS

[Présidence espagnole du Conseil](#)

Publication du Guide du programme Erasmus+ 2024



Le 28 novembre, la Commission européenne a publié le [Guide Erasmus+ 2024](#), alors que les appels à propositions correspondants devraient être lancés le 10 janvier 2024. Dans le cadre du programme Erasmus+ 2024, la mobilité dans le sport (action clé 1) et les partenariats pour la coopération, les manifestations sportives européennes à but non lucratif et le renforcement des capacités dans le domaine du sport (action clé 2) continuent d'être des activités finançables. La grande nouveauté est l'extension du renforcement des capacités dans le domaine du sport au voisinage Est (Région 2) comprenant l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine. Le programme Erasmus+ 2024 dispose d'un budget alloué au sport d'environ 63 millions d'euros.

Le guide du programme Erasmus+ 2024, disponible dans les 23 langues de l'UE, se compose de quatre parties :

- PARTIE A. Informations générales sur le programme : Aperçu des priorités horizontales du programme Erasmus+ : inclusion et diversité ; environnement et lutte contre le changement climatique ; transformation numérique, ainsi que valeurs, engagement civique et participation. Entre autres informations, sont indiquées les principales caractéristiques du programme qui méritent une attention particulière (par exemple, le respect des valeurs de l'UE, le multilinguisme, la dimension internationale, la communication et la diffusion), les principaux points de contact concernant la gestion du programme et les pays éligibles.
- PARTIE B. Informations spécifiques sur les actions du programme : Informations sur les actions disponibles dans le cadre du programme. En particulier, les actions les plus pertinentes pour le sport sont disponibles dans les domaines de l'action clé 1 et de l'action clé 2 : Projet de mobilité dans le domaine du sport, des Partenariats de coopération ; Partenariats simplifiés, Manifestations sportives à but non lucratif et Renforcement des capacités dans le domaine du sport.
- PARTIE C. Informations à l'intention des candidats : Informations détaillées sur les procédures de demande et de présentation des subventions, les conditions contractuelles et financières ainsi que les critères du programme (c'est-à-dire l'éligibilité, l'admissibilité, l'exclusion, la sélection...).
- PARTIE D. Glossaire : Définitions des notions clés et des termes couramment utilisés liés au programme Erasmus+ et/ou aux concepts (c'est-à-dire les partenaires associés, le consortium, l'observation au poste de travail, le groupe de travail, le personnel sportif...).

Action clé 1 – Projet de mobilité dans le domaine du sport (p. 206 – 215).

Le projet de mobilité dans le domaine du sport vise à offrir au personnel des organisations sportives, principalement dans le sport de masse, la possibilité d'améliorer ses compétences et qualifications et d'acquérir de nouvelles compétences grâce à la mobilité d'apprentissage en passant un séjour à l'étranger, ce contribue ainsi au renforcement des capacités et au développement des organisations sportives.

Dans ce contexte, le « personnel sportif » désigne une personne impliquée dans l'instruction, la formation et la gestion d'une équipe sportive ou de sportifs individuels, sur une base rémunérée ou bénévole (c'est-à-dire les administrateurs, entraîneurs et officiels). Le projet prévoit un maximum de 10 participants et devrait respecter une durée globale comprise entre 3 et 18 mois. Dans ce laps de temps, deux types d'activités peuvent être organisés :

- L'observation au travail, ou activités dans lesquelles les participants passent 2 à 14 jours consécutifs dans une organisation d'accueil pour apprendre à travers l'observation et interactions entre pairs.
- Missions de coaching dans lesquelles les participants passent 15 à 60 jours consécutifs à encadrer ou à dispenser une formation au sein d'une organisation d'accueil à l'étranger, afin d'apprendre en accomplissant des tâches et en échangeant avec leurs pairs.

Le budget disponible pour la mobilité dans le domaine du sport en 2024 est de 10 millions d'euros.

Action clé 2 – Partenariats de coopération (p.228-237).

Les priorités spécifiques poursuivies par les Partenariats de coopération dans le domaine du sport s'appliquent aussi bien aux Partenariats de coopération qu'aux Partenariats simplifiés. Dans ce contexte, les Partenariats de coopération devraient contribuer à l'élaboration de documents politiques clés, notamment le [Plan de travail de l'UE en faveur du sport \(2021-2024\)](#) ou la recommandation du Conseil pour une activité physique bénéfique pour la santé.

Par conséquent, les priorités propres au sont les suivantes :

- Encourager les habitudes de vie saines pour tous
- Promouvoir l'intégrité et les valeurs dans le sport
- Promouvoir l'éducation dans et par le sport
- Promouvoir l'égalité et les valeurs européennes dans et par le sport

Partenariats de coopération (p.238 – 247).

Les Partenariats de coopération offrent la possibilité de développer, de transférer et de mettre en œuvre des pratiques innovantes dans différents domaines liés au sport et à l'activité physique entre diverses organisations et acteurs dans et en dehors du sport. Au moins trois organisations de trois pays participant à des programmes différents doivent être impliquées dans ces partenariats, alors qu'il n'y a pas de nombre maximum d'organisations participantes dans le partenariat. En particulier, les pays tiers qui ne sont pas associés au programme ne peuvent participer en tant que partenaires, que dans des cas dûment justifiés. Il existe trois subventions possibles sous la forme d'un « montant forfaitaire » (type I) équivalent à 120 000 €, 250 000 € ou 400 000 € tandis que les projets doivent respecter une durée comprise entre 12 et 36 mois. Le budget disponible pour les partenariats de coopération dans le domaine du sport en 2024 s'élève à 34,17 millions d'euros.

Partenariats simplifiés (p.248 – 255).

Les Partenariats simplifiés sont conçus pour les organisations moins expérimentées et les nouveaux venus dans le programme, car il comporte des exigences administratives plus simples. Ces partenariats soutiennent les activités aux niveaux transnational et national tout en assurant la dimension européenne. Il peut s'agir d'organisations qui renforcent leur capacité à opérer au niveau transnational et à échanger des bonnes pratiques en matière de sport et d'activité physique. Au moins deux organisations de deux pays participant au programme sont requises en tant que partenaires de ces projets, alors qu'il n'y a pas de nombre maximum d'organisations participantes au partenariat. Ceci dit, il est recommandé d'inclure au moins un club sportif local ou régional dans le consortium.

Il existe deux subventions possibles sous la forme d'un « montant forfaitaire » (Type I) équivalent à 30 000 € ou 60 000 € et les projets doivent respecter une durée comprise entre 6 et 24 mois. Le budget disponible pour les partenariats à petite échelle dans le domaine du sport en 2024 est de 10 millions d'euros.

Action clé 2 - Renforcement des capacités dans le domaine du sport (p.361 - 367).

Le projet doit être directement lié aux objectifs généraux et spécifiques de l'action visant à soutenir les activités et les politiques sportives de base dans ces régions, ainsi qu'à promouvoir l'inclusion sociale, les valeurs positives et la coopération entre les différentes régions par le biais d'initiatives conjointes dans les Balkans occidentaux (Région 1 - Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo-Monténégro) et dans les pays du voisinage Est (Région 2 - Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie et Ukraine). Le consortium a besoin d'un minimum de quatre organisations d'au moins trois pays établies dans les pays du programme ou dans des pays tiers associés au programme ou dans des pays tiers non associés au programme de la Région 1 ou 2. Le nombre d'organisations des États membres de l'UE et des pays tiers associés au programme ne peut pas être supérieur au nombre d'organisations des Régions 1 et 2. Pour autant, les organisations de la Région 1 et de la Région 2 ne peuvent pas participer à la même proposition de projet et les organisations d'Arménie et d'Azerbaïdjan ne peuvent pas être coordinatrices. Le projet devrait respecter une durée de 12, 24 ou 36 mois, la subvention de l'UE disponible variant entre 100 000 € et 200 000 € sur la base d'un modèle forfaitaire (type II). Le budget disponible pour le renforcement des capacités dans le domaine du sport en 2024 est de 1,95 million d'euros.

Action clé 2 - Manifestations sportives à but non lucratif (p. 368 – 373).

Les Manifestations sportives à but non lucratif visent à soutenir le volontariat dans le sport, l'inclusion sociale par le sport, la lutte contre la discrimination dans le sport, y compris l'égalité des genres et l'encouragement de modes de vie sains pour tous.

Les compétitions sportives organisées régulièrement par des fédérations/ligues sportives internationales, européennes ou nationales ou les compétitions sportives professionnelles ne sont pas éligibles au financement. Le budget disponible pour les Manifestations sportives à but non lucratif en 2024 est de 7 millions d'euros.

Les Manifestations sportives à but non lucratif comprennent deux types différents d'événements à l'échelle européenne (un seul événement dans un pays) et des événements locaux européens de type I et II (plusieurs événements dans plusieurs pays de l'UE). La période d'éligibilité des projets reste de 12 ou 18 mois pour les différents types d'événements. Et pourtant, ces événements diffèrent sur le nombre de partenaires demandés pour le consortium et le budget alloué.

- L'événement local européen de type I exige que le consortium compte entre trois et cinq organisations, chaque organisation provenant d'un État membre de l'UE et de pays participant au programme différent, avec un budget maximum de 200 000 €.
- L'événement local européen de type II nécessite un minimum de six organisations provenant de six États membres de l'UE et des pays participant au programme, tandis que le budget maximum est de 300 000 €.
- L'événement à l'échelle européenne nécessite un minimum de dix organisations (un seul candidat et neuf organisations participantes) provenant de dix États membres de l'UE et pays participant au programme, tandis que le budget maximum est de 450 000 €.

Dates limites

La gestion de la mobilité dans le domaine du sport est décentralisée ; par conséquent, les candidatures doivent être soumises via les [agences nationales Erasmus+](#) des pays respectifs avant le 20 février 2024 à 12h00 (CET). En outre, les agences nationales peuvent décider d'ouvrir un cycle supplémentaire, un cycle supplémentaire est organisé ; si c'est le cas, les candidats doivent soumettre leur candidature avant le 1er octobre 2024.

Les Partenariats de coopération, les Manifestations sportives à but non lucratif et le Renforcement des capacités dans le domaine du sport sont tous gérés de manière centralisée par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture ; par conséquent, les candidatures doivent être soumises via [le portail des possibilités de financement et d'appel d'offres](#) avant le 5 mars 2024 à 17h00 (CET).

Étapes suivantes

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE encourage vivement ses partenaires à contacter giussani@euoffice.eurolympic.org et carnio@euoffice.eurolympic.org si besoin de clarifications.

La journée d'information de l'EACEA sur le programme Erasmus+ 2024 est prévue le 30 janvier 2024.

Pour plus d'informations pertinentes, veuillez consulter le [Guide Erasmus+ 2024](#).

La Commission européenne célèbre les #BeActive Awards 2023



Photo : [Prix #BeActive | Sport](#)

Le 23 novembre, la Commission européenne a organisé la 8ème édition des #BeActive Awards 2023 à Bruxelles. Les #BeActive Awards ont à nouveau reconnu et célébré des projets exceptionnels liés au sport qui ont été mis en œuvre avec succès afin de promouvoir la participation au sport et à l'activité physique dans les États membres de l'UE et dans les pays associés au programme Erasmus+.

En 2023, les #BeActive Awards ont représenté quatre catégories :

- #BeActive Award à travers les générations, visant à récompenser des projets promouvant le sport intergénérationnel
- #BeActive Awards de l'éducation, visant à démontrer comment l'éducation peut encourager les enfants à être plus actifs dans le sport et l'activité physique en dehors du programme scolaire
- #BeActive Award sur le lieu de travail, pour les activités qui encouragent un environnement de travail actif pour tous les employés

- #BeActive Award du héros local a été décerné aux personnes qui s'efforcent constamment de motiver autrui à participer à des activités sportives et physiques dans leur communauté locale

Iliana Ivanova (commissaire européenne chargée de l'Innovation, de la Recherche, de la Culture, de l'Éducation et de la Jeunesse) a remis 10 000 € aux lauréats de chacune des catégories de prix, tandis que les classés 2e et 3e dans leur catégorie se sont vu recevoir chacun 2 500 €.

- Éducation : Le gagnant a est le Patronat Municipal de Serveis d'Atenció a les Persones de Martorell (Espagne) et les autres finalistes le FC Groningen B.V. (Pays-Bas) et la Per Mertesacker Stiftung (Allemagne).
- Lieu de travail : Le gagnant est Eversports (Autriche) et les autres finalistes Groep Sportoase (Belgique) et MOVEVO Technologies (Autriche).
- Héros local : Le vainqueur est Kalin Vasilev (Bulgarie) et les autres finalistes Efstratios Alexandropoulos (Grèce) et Martino Corazza (Espagne).
- À travers les générations : Le gagnant est Município de Vila Nova de Cerveira (Portugal) et les autres finalistes Niedersächsische Kinderturnstiftung (Allemagne) et Universidad de Murcia (Espagne).

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE félicite tous les finalistes des #BeActive Awards 2023 pour leurs excellents projets !

Projet GAMES : 4ème Réunion des partenaires à Prague



La 4ème réunion transnationale (TPM) du projet [GAMES](#) (Guidance to Achieve More Equal Leadership in Sport) a eu lieu dans les locaux du Comité olympique tchèque à Prague les 14 et 15 novembre 2023.

Le consortium de GAMES rassemble les représentants des Comités Nationaux Olympiques (CNO) de Belgique, de République tchèque, d'Allemagne, de Grèce, d'Irlande, de Lettonie, de Macédoine du Nord et de Turquie, ainsi que des experts en matière d'égalité des genres et de gouvernance sportive, tels que la professeure Kari Fasting (Equal Rights in Sports) et Rowland Jack (I Trust Sport). En outre, le consortium de GAMES a accueilli le Comité olympique croate et le Comité olympique français qui ont partagé leur expérience ainsi que leurs activités et réalisations en matière de promotion d'égalité des genres sur des postes de direction au sein de leur CNO et au-delà. Par conséquent, en alliant les connaissances académiques aux expériences pratiques et échanges entre pairs, la TPM visait à aider les CNO à établir des stratégies concrètes pour promouvoir l'égalité des genres aux postes de direction et de décision.

JOUR 1

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE et le Comité olympique tchèque ont ouvert la réunion en remerciant tous les participants

pour leur présence et en réitérant la portée de la réunion visant à examiner les progrès réalisés par les CNO dans la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux (NAP) et de leurs événements nationaux de lancement (NLE), ainsi que pour introduire la discussion sur l'héritage du projet GAMES après mars 2024. Après quoi, un bref aperçu de l'état d'avancement du projet a été partagé. En conséquence, le consortium a été remercié pour ses précieuses contributions qui ont jusqu'à présent permis de s'assurer que les activités et les livrables aient été dûment exécutés.

Le consortium s'est engagé dans un échange entre les CNO sur la mise en œuvre respective de leurs apprentissages suite aux NLE (par exemple, l'objectif, les groupes cibles, l'impact et les héritages). En conséquence, les partenaires se sont engagés dans une discussion ouverte sur la mise en œuvre de leurs NAP en 2023 et 2024, en abordant les bonnes pratiques et défis communs, les ressources nécessaires, ainsi que les prochaines étapes du projet.

JOUR 2

Le deuxième jour, le consortium a reçu des conférencières qui ont partagé leurs réalisations en matière de promotion d'égalité des genres aux postes de direction au sein de leur CNO et au-delà. Le Comité olympique croate était représenté par Maja Poljak qui a présenté les activités et initiatives de la commission pour l'égalité des genres du CNO, tout en soulignant l'importance de soutenir les programmes locaux visant à accroître la visibilité des sportives sur le terrain et sur le lieu de travail. Le Comité olympique français était représenté par Amélie Fabre (Chargée de mission Genre & Diversité) - qui a donné un aperçu détaillé de l'initiative « [Club des 300](#) » lancée par le CNOSF. Ce programme de formation de deux ans consiste à accompagner 300 femmes dans l'acquisition de compétences dans divers domaines liés au sport ; et ainsi, créer des opportunités pour qu'elles soient intégrées dans les instances dirigeantes sportives nationales, régionales et locales.

Une discussion s'est ensuite tenue au sein du consortium à propos de l'héritage et de la durabilité du projet. Le consortium a exprimé la valeur des Partenariats de coopération entre les CNO européens – et le rôle du programme Erasmus+ en tant que catalyseur de coopération transfrontalière. Finalement, le consortium a discuté des opportunités et procédures pour faire vivre le groupe GAMES au-delà de 2024. Par conséquent, la réunion a représenté pour les partenaires une occasion précieuse d'échanger des idées et bonnes pratiques tout en posant les jalons de la mise en place d'un réseau européen durable et engagé dans la lutte contre l'égalité des genres dans le sport.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE et le Comité olympique tchèque ont conclu la réunion en réitérant l'importance de la coopération entre les CNO pour faire avancer le projet. Le Comité olympique tchèque a été chaleureusement remercié pour son hospitalité et son organisation exceptionnelle, tandis que l'ensemble du consortium a été remercié pour ses contributions à la promotion de l'égalité des genres dans le leadership sportif.

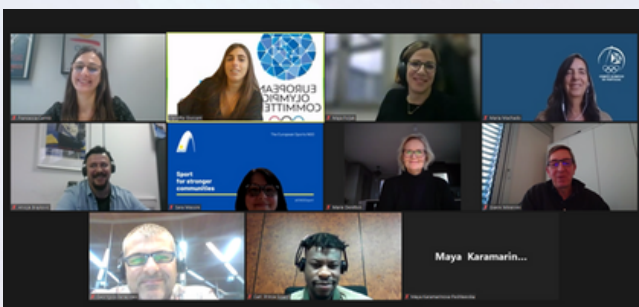
La conférence finale de GAMES est prévue à Bruxelles le 8 mars 2024.

Informations générales

GAMES est un projet de 24 mois cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du programme sportif Erasmus+ 2021 et coordonné par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Il promeut l'intégrité et la bonne gouvernance dans le sport en plaidant en faveur de changements structurels et culturels concernant l'égalité des genres dans les postes de direction et de décision au sein des CNO et de leurs fédérations membres. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE met le projet GAMES en œuvre en collaboration avec 8 CNO, ainsi que des experts renommés dans le domaine de l'égalité des genres et de la bonne gouvernance, tout en étant soutenu par le Comité International Olympique et la commission GEDI des COE.



Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE organise un webinaire sur le financement de l'UE sur le programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs »



Le 23 novembre, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a poursuivi sa série de webinaires consacrés au thème des financements européens. Le huitième webinaire était consacré au programme Citoyens, égalité, droits et valeurs (CERV) et a réuni 20 participants dont 10 Comités Nationaux Olympiques, ainsi que 3 fédérations sportives.

Le webinaire a fourni aux participants des informations précieuses sur le programme CERV, sa structure et ses priorités, ainsi que sur les aspects pratiques des procédures de candidature. Elle a été complétée par le témoignage du CNO de Croatie et par une session de « questions-réponses » afin de prendre connaissances des potentielles opportunités pour les parties prenantes du sport dans le cadre du programme CERV.

Le webinaire a été ouvert par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE qui a vivement invité les partenaires et CNO européens à s'engager dans la procédure de soutien financier, disponible dans le cadre du programme CERV.

La présentation a abordé les principaux objectifs, les priorités et critères d'éligibilité en termes d'activités, les parties prenantes, pays, principaux points de contact du programme, ainsi que les mécanismes et ressources de financement disponibles.

À la suite de cette présentation générale, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a fourni un aperçu plus approfondi des quatre volets du programme CERV, soulignant leur interconnexion et leur pertinence pour le sport. En outre, un aperçu des appels à propositions à venir et une série d'exemples de projets dans le domaine du sport ont été présentés pour chaque section. Il a notamment été rappelé que le programme CERV n'est pas spécifique au sport : ses priorités ne sont spécifiques au sujet et les organisations sportives ne sont pas les principaux bénéficiaires du programme. Cependant, dans certains cas, le sport est explicitement mentionné dans l'appel à propositions. De plus, les projets liés au sport peuvent être éligibles afin de contribuer aux objectifs de certains appels à projets, même s'ils ne sont pas explicitement mentionnés dans les documents de l'appel.

Par ailleurs, le webinaire a été enrichi par le témoignage du Comité olympique croate – représenté par Maja Poljak – qui a illustré une manière d'aborder les programmes de financement de l'UE non spécifiques au sport, et a partagé de précieuses idées conseils quant à la procédure de candidature et d'évaluation du programme CERV.

Suivant ce témoignage, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a indiqué les aspects techniques de la procédure et présentation de candidature pour le programme CERV, en offrant notamment des recommandations utiles sur : l'utilisation du portail des opportunités de financement et d'appel d'offres, la procédure d'acquisition du PIC, l'identification des appels à propositions pertinents et la présentation d'une proposition de projet dans le cadre du programme CERV. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a également donné un aperçu des appels à propositions de projets disponibles dans le cadre du programme CERV, y compris les appels ouverts et appels à venir en 2024, en soulignant leurs principales opportunités, pertinentes pour les parties prenantes du sport – que le sport soit explicitement mentionné dans l'appel à propositions ou non. Enfin, les participants ont eu l'occasion de poser d'échanger et de partager des remarques, commentaires et défis communs liés à l'accès du programme CERV.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE tient à remercier une fois de plus tous les participants pour leur intérêt et réitère son soutien aux partenaires et CNO européens dans leur démarche de candidature au programme CERV.

Le Parlement européen rejette la proposition de restriction de l'utilisation des pesticides

Le 22 novembre, lors de la session plénière à Strasbourg, le Parlement européen a rejeté la [proposition législative](#) de la Commission européenne (juin 2022) intitulée « Utilisation durable des produits phytopharmaceutiques » ou « Règlement sur les pesticides ».

En révisant un texte déjà existant, la Commission européenne visait à minimiser les risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des pesticides, réduisant à terme l'utilisation des pesticides de 50 % d'ici 2030.

Bien qu'il ne soit pas la cible principale du règlement, le sport était directement concerné par le nouveau texte, qui visait à interdire l'utilisation de tous les pesticides dans les zones dites « sensibles » qui comprennent « une zone utilisée par le grand public, comme les parcs ou jardins publics, les terrains de loisirs ou de sport, ou les chemins publics ». Les discussions au sein des commissions de l'environnement, santé publique et sécurité alimentaire (ENVI) et de l'agriculture (AGRI) du Parlement européen ont abouti à une [réduction des obligations](#) pour le secteur du sport, avec des amendements proposant de maintenir les terrains de sport en dehors des obligations zéro pesticide, ou de ne garder que les terrains « librement accessibles » dans le champ d'application.

Après un an et demi de négociations sur ce dossier très controversé, une majorité de députés européens, principalement issus des groupes de droite (PPE) et d'extrême droite (ECR), ont rejeté le texte dans son ensemble.

Le Parlement européen n'ayant pas adopté sa position sur le règlement, les négociations avec le Conseil de l'UE (représentant les gouvernements) et la Commission européenne n'auront pas lieu. En théorie, une « deuxième lecture » (c'est-à-dire un deuxième cycle de discussions sur le texte) est possible.

Suivant ce témoignage, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a indiqué les aspects techniques de la procédure et présentation de candidature pour le programme CERV, en offrant notamment des recommandations utiles sur : l'utilisation du portail des opportunités de financement et d'appel d'offres, la procédure d'acquisition du PIC, l'identification des appels à propositions pertinents et la présentation d'une proposition de projet dans le cadre du programme CERV. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a également donné un aperçu des appels à propositions de projets disponibles dans le cadre du programme CERV, y compris les appels ouverts et appels à venir en 2024, en soulignant leurs principales opportunités, pertinentes pour les parties prenantes du sport – que le sport soit explicitement mentionné dans l'appel à propositions ou non. Enfin, les participants ont eu l'occasion de poser d'échanger et de partager des remarques, commentaires et défis communs liés à l'accès du programme CERV. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE tient à remercier une fois de plus tous les participants pour leur intérêt et réitère son soutien aux partenaires et CNO européens dans leur démarche de candidature au programme CERV. En pratique, cela représente très probablement la fin de la route pour le règlement sur les pesticides qui ne verra pas le jour au cours de cette législature (se terminant en mai 2024). L'impossible accord entre les membres du Parlement européen sur ce dossier constitue un autre exemple de la tendance globale d'un Parlement européen dispersé, de plus en plus influencé par des groupes d'extrême droite, en particulier sur les dossiers liés à l'environnement. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a suivi activement ce dossier et reste à la disposition des partenaires si besoin de plus d'informations.

PLUS D'INFORMATIONS

[Résumé de la position du Parlement européen](#)

[Communiqué de presse du Parlement européen](#)

Le budget annuel de l'UE pour 2024 est finalement approuvé

Après de longues négociations, le budget général de l'UE pour 2024 a été adopté par le Parlement européen après l'approbation du Conseil de l'UE. Le budget total pour 2024 est de 189,4 milliards d'euros d'engagements, les paiements sont fixés à 142,6 milliards d'euros. En tant que priorité clé du budget 2024, les programmes de financement de l'UE ont été majorés et prévoient des augmentations de 60 millions d'euros pour Erasmus+, de 85 millions d'euros pour Horizon Europe et de 20 millions d'euros pour LIFE.

Comment le budget annuel de l'UE est-il adopté ?

L'objectif des autorités budgétaires est d'établir le montant global et la répartition des dépenses annuelles de l'UE, ainsi que le financement nécessaire et le contrôle de l'exécution du budget. La procédure pour le budget général de l'UE pour 2024 s'est déroulée comme expliqué ci-après.

La première étape a été franchie par la Commission européenne qui a soumis une proposition de budget général au Parlement européen et au Conseil de l'UE en juin 2023. Le Conseil a adopté sa position en juillet. Le Parlement a modifié la position du Conseil en octobre 2023 dans une résolution exigeant un financement accru des programmes et des politiques du budget à long terme de l'UE – ou cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 – qui sont essentiels pour faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine, aux défis mondiaux et au soutien des jeunes. Le Conseil n'étant pas parvenu à se mettre d'accord sur la révision du CFP, le comité de conciliation – représenté par les présidents du Parlement européen et du Conseil – s'est réuni et est parvenu à un accord le 11 novembre. Le Conseil a approuvé l'accord conjoint le 20 novembre, tandis que le Parlement a finalement adopté la version finale du budget de l'UE pour 2024 le 22 novembre 2023.

Budget de l'UE pour 2024 et implications pour le programme Erasmus+

Figure 1 – 2024 EU budget by MFF headings

2024 budget, € million, current prices

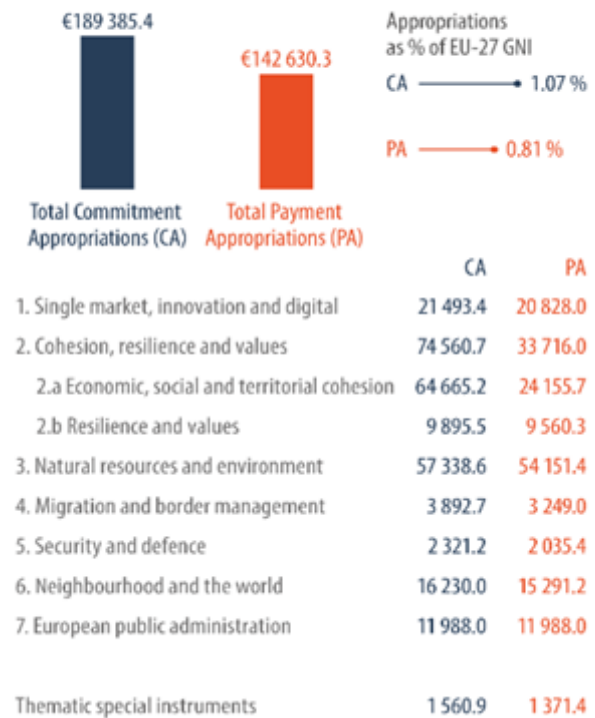


Fig1 : Conseil de l'UE, 15 novembre 2023

Le budget de l'UE pour 2024 comprend une augmentation nette de plus de 112 millions d'euros par rapport au projet de budget. Par rapport au projet de budget de la Commission, le Parlement a reçu près de 660 millions d'euros de renforts pour ses principales initiatives politiques prioritaires. Il y a notamment une augmentation des financements dans divers domaines, tels que l'aide humanitaire (augmentée de 250 millions d'euros) ; le voisinage méridional et oriental de l'UE à travers l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (IVDCI-Europe dans le monde) avec un coup de pouce de 150 millions d'euros ; le programme de recherche Horizon Europe (augmentation de 85 millions d'euros, dont 25 millions d'euros

pour la recherche en santé) ; le programme Erasmus+ qui recevra 60 millions d'euros, en particulier pour les étudiants issus de milieux défavorisés ; le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) recevra 30 millions d'euros supplémentaires ; le soutien aux jeunes agriculteurs recevra 20 millions d'euros ; et le programme LIFE recevra 20 millions d'euros supplémentaires.

Dans une situation où le coût de la vie augmente, Erasmus+ reçoit 60 millions d'euros supplémentaires, ce qui met particulièrement en évidence l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes confrontées à moins d'opportunités. L'augmentation du budget est susceptible d'avoir un impact positif sur les possibilités de financement des initiatives et des projets liés au sport. En outre, par rapport au budget 2023, l'augmentation du budget 2024 bénéficie à d'autres programmes de financement liés au sport tels que le programme Citoyens, égalité, droits et valeurs (CERV) qui a reçu une augmentation de 4,5 millions d'euros, passant à 219,5 millions d'euros, tandis que les Projets pilotes et actions préparatoires (PPAs) s'élèvent à près de 107,4 millions d'euros pour un ensemble de 46 PPAs.

Prochaines étapes

Après être parvenus à un accord sur le budget annuel, les députés espèrent parvenir à un accord avec le Conseil avant la fin de l'année sur l'ajustement à mi-parcours du [budget à long terme de l'UE](#). Cela ouvrira la voie à une augmentation significative des dotations au début de l'année 2024 via le budget rectificatif proposé par la Commission. L'augmentation prévue du CFP vise à fournir à l'Ukraine une aide à moyen terme, à améliorer la flexibilité et les capacités de réponse aux crises, à renforcer l'autonomie stratégique de l'UE en 2024 et à intensifier les efforts dans des domaines tels que la migration et la politique étrangère. Le budget 2024 de l'UE entrera officiellement en vigueur le 1er janvier 2024.

PLUS D'INFORMATIONS

[La procédure budgétaire](#)

[Rapport sur le projet de budget général de l'UE pour l'exercice 2024 approuvé par le comité de conciliation dans le cadre de la procédure budgétaire](#)



LE COIN DES PARTENAIRES

Des discussions fructueuses lors de l'édition 2023 du Special Competence Seminar du bureau de représentation des COE auprès de l'UE

Le Special Competence Seminar organisé chaque année par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE s'est déroulé les 29 et 30 novembre. Les CNO et fédérations partenaires se sont réunis pour discuter des sujets du moment, notamment sur des sujets politiques et des questions de financement liés au sport en Europe, mais aussi des activités et développements à venir pour l'année 2024.

JOUR 1 : Politique de l'UE et affaires juridiques en cours liées au sport

Après l'accueil du directeur du bureau de représentation des COE auprès de l'UE et la présentation de son nouveau partenaire,

la Fédération équestre européenne (EEF), l'équipe du bureau de représentation des COE auprès de l'UE a fait le point sur les politiques actuelles impactant le sport.

En commençant par l'égalité des genres et la présidence espagnole du Conseil de l'UE, en continuant avec les dossiers du Green Deal, y compris de l'interdiction des microplastiques et du plomb, tout en abordant les droits des athlètes, le blanchiment d'argent et une proposition sur les associations transfrontalières européennes, les partenaires du bureau de représentation des COE auprès de l'UE ont reçu un aperçu complet des politiques qui affectent le sport.

En outre, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a montré comment les législations se traduisent en actions concrètes grâce aux projets GAMES, OCEAN et SIGGS 3.0 financés par l'UE.

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, les partenaires ont une nouvelle fois été actualisé sur les positions actuelles des Fédérations Internationales de Sport concernant la participation neutre et individuelle d'athlètes russes.



Photo : Antoine Duval (Institut Asser), avec Folker Hellmund (bureau de représentation des COE auprès de l'UE)

Soulignant d'autant plus l'impact des actions menées au niveau de l'UE sur le sport, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a eu l'honneur d'accueillir Antoine Duval de l'Institut Asser lors d'une session passionnante sur les affaires juridiques en cours. Evoquant les affaires Semenya et RFC Seraing, ce dernier a mis en lumière la question de l'avenir du Tribunal arbitral du sport (TAS) dans le contexte de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). En outre, préparant le terrain pour les décisions attendues du 21 décembre de la CJUE, il a présenté le contexte de l'affaire de l'ISU et de la Super League européenne à la lumière du droit de la concurrence de l'UE et de la gouvernance transnationale du sport.

Une discussion animée avec les partenaires s'en est suivie, orchestrée par Katarzyna Gorgol-Maeder du CIO, pour souligner à quel point ces affaires présumées historiques affectent le sport dans son ensemble et pas seulement certaines disciplines sportives (football, patinage sur glace).

Dans la perspective de 2024, les partenaires ont été invités à discuter des activités du bureau de représentation des COE auprès de l'UE à propos d'une année dominée par les élections au Parlement européen, du renouvellement du collège des commissaires mais aussi de l'adoption du plan de travail de l'UE en faveur du sport 2025-2028 pendant la présidence belge du Conseil. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE invite les partenaires à rester à l'affût des prochaines tables rondes en ligne, webinaires et autres activités exceptionnelles.

Jour 2 : Financement de l'UE, eSports et Conseil de l'Europe

En temps opportun, un aperçu de l'évaluation actuelle du programme Erasmus+ menée par les institutions de l'UE a été exposé, ainsi qu'une présentation des résultats de l'analyse des appels à projet passés dans le cadre du programme Erasmus+ fournie par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE. À titre d'élément clé, les partenaires ont été informés qu'Erasmus+ offre des possibilités de financement pertinentes pour le sport organisé qui ne sont actuellement pas exploitées à son maximum. Cette information arrive à point nommé avec la publication du Guide du programme Erasmus+ 2024 (voir article dédié) et a donné lieu à un premier échange d'idées de propositions.

Pour rester dans les sujets d'actualité, les participants ont pu échanger avec Vincent Pereira, responsable de l'eSport au CIO, sur la Semaine olympique de l'eSport qui s'est récemment tenue à Singapour et sur les ambitions futures du CIO en ce qui concerne l'eSport. Celles-ci sont encore relativement nouvelles pour le mouvement olympique, mais l'intérêt des CNO quant aux développements futurs et à leur rôle dans ceux-ci était indéniable.

Le Special Competence Seminar a été clôturé par Alexandre Husting, attaché Sport de la représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE et président de l'APES du Conseil de l'Europe et du groupe CAHAMA. Dans le cadre de ces deux fonctions, il a fourni un aperçu franc des objectifs et processus du Conseil de l'Europe, ainsi que de ses différents outils permettant d'aborder le sport. Il a également réfléchi à la création du prochain plan de travail de l'UE en faveur du sport.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE remercie tous ses partenaires qui ont participé au séminaire et qui ont partagé leurs points de vue dans leur contexte national, ainsi que leurs commentaires sur les activités du bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Les points à retenir nourriront les réflexions et échanges pour les mois à venir.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

13 décembre 2023

Groupe d'experts sur le sport vert (Commission européenne, Bruxelles)

21 décembre 2023

Réunion du Board du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE (en ligne)

30 janvier 2024

Journée d'information Erasmus+ Sport (Commission européenne, Bruxelles)



EOC EU Office
71, Avenue de Cortenbergh
1000 Bruxelles, Belgique



+32 2 738 03 20



info@euoffice.eurolympic.org



www.euoffice.eurolympic.org



EUROPEAN
OLYMPIC
COMMITTEES



EU
Office